

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**séance du 21 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Béatrice REDON, Amandine HARNAY, Valérie TRAISSAC, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés Madame Isabelle ETIEMBLE, Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Richard HAAS), Françoise HURSON (pouvoir donné à Amandine HARNAY), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC),

Messieurs Eric TOULGOAT (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Olivier LECORVAISIER (pouvoir Angélique STEUNOU), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Guillaume HAMON)

Secrétaire de séance Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2024-44

**CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT – CONTRAT D'OBJECTIFS**

Rapporteur : Monsieur Christian KERAUTRET, Conseiller délégué aux Ressources Humaines

Les communes de Langueux, Hillion et Plédran se sont associés pour ouvrir un Espace France Services en juillet 2022. Dans ce cadre et pour tenir compte de l'évolution de ce nouveau service, un agent a été recruté sur la base d'un contrat d'un an, renouvelé une fois jusqu'au 31/07/2024.

L'Espace France Services de Langueux est désormais connu, avec un panel de démarches administratives qui s'élargit. En plus du socle de services offerts dès l'ouverture, l'offre de prestations s'est élargie au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à MaprimeRenov, MaprimeAdapt et le chèque énergie. L'Etat accompagne les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux services en assurant un financement jusqu'en 2026.

L'ambition est d'asseoir ce nouveau service en offrant aux usagers un accueil individualisé et de qualité. Toutefois, compte tenu de l'incertitude du financement au-delà de 2026, il est proposé de recruter un agent selon les modalités ci-dessous et en application de l'article L332-24 du CGFP :

- Travail à temps complet
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> août 2024
- Niveau : poste de contractuel équivalent catégorie C, grade d'adjoint administratif
- Définition du poste : agent d'accueil administratif Espace France Services et titres ANTS

- Type et durée du contrat : contrat de projet – contrat de droit public à durée déterminée de 3 ans
- Régime indemnitaire en vigueur

Aussi,

Vu le Code Général de la Fonction Publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 16 avril 2024

**Je vous propose :**

- De créer un emploi non permanent à temps complet afin d'assurer l'accueil, la gestion administrative, l'accès au droit des usagers de l'EFS et la délivrance des titres ANTS ;
- D'autoriser le recrutement d'un agent contractuel de droit public à durée déterminée selon les modalités susvisées ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (contre de Jean BELLEC et son pouvoir Marie-Noëlle MORISE, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine HARNAY et son pouvoir Françoise HURSON, Yann HAMON et Laurence LEVEE).**

Pour extrait conforme,

Langueux, le 22 mai 2024

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Richard HAAS



Malorie MEHEUST